PARIS, 105 rue de la Pompe.

Je soussigné, Félix Gaiffe, Agrégé de l'Université, Docteur ès lettres, certifie que M. MESSAC, agre'ge' de grammaire, actuellement maître de conférences à l'Université de Glasgow, présente toutes les qualités requises pour donner dans les conditions les plus satisfaisantes l'enseignement superieur de la langue et de la littérature françaises. Il m'a été donné d'apprecier d'une manière particulièrement approfondie les qualites de M. Messac, car j'ai été charge de noter les épreuves de dessertation française (ecrit) et d'explication française (oral) à l'Agrégation lorsque M. Messac s'y est présenté. Sa dissertation a obtenu la note la plus élevée de tout le concours; elle témoignait d'une réelle vigueur de pensée et d'une élégance de forme tout à fait exceptionnelle. Son explication orale a fait valoir la parfaite clarté et la grande aisance de son élocution. Ses debuts dans l'en seignement en France ont pleinement confirmé l'excellente impression que son concours avait produite et je suis heureux de pouvoir attester que M. Messac, partout où il sera appelé à enseigner ne pourra que faire honneur à la littérature française et qu'en l'appelant à elle une université étrangère sera certaine de s'adjoindre un excellent professeur.

F. GAIFFE,

agrégé de grammaire Docteuroès lettres Professeur au Lycée Janson de Sailly et a l'école de préparation des professeurs français à l'étranger. Membre du jury d'agrégation.